

**Délibération n°2014/040**  
**Séance du 05 mars 2014**

**SCHEMA DIRECTEUR DU RER A**  
**AVANT-PROJET RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE**  
**D'UN PILOTAGE AUTOMATIQUE DANS LE TRONÇON CENTRAL**

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

- VU** l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la Région Ile-de-France ;
- VU** Le Code des Transports et notamment ses Articles L 1241-1 à L 1241-20 ;
- VU** le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des transports d'Ile-de-France ;
- VU** la décision du conseil du STIF n°2012/0163 du 6 juin 2012 relative à l'approbation du schéma directeur du RER A ;
- VU** le Protocole Etat – Région relatif à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports sur la période 2013/2017 dans le cadre du Nouveau Grand Paris, signée le 19 juillet 2013 ;
- VU** le rapport n°2014/040 ;
- VU** l'avis de la Commission des investissements et du suivi du contrat de projets du 07 février 2014 ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

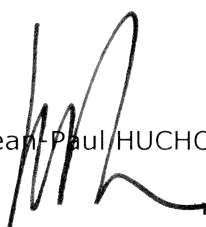
**ARTICLE 1** : d'approuver l'avant-projet relatif à la mise en œuvre d'un Pilotage Automatique dans le tronçon central du RER A ;

**ARTICLE 2** : de demander à l'Etat et à la Région d'élaborer dans les meilleurs délais, avec le STIF et la RATP, la convention de financement pour la mise en œuvre de ce projet, pour un montant de 35,100 M€ HT (conditions économiques de décembre 2013) dont 31,400 M€ pour les équipements « bord », financé par le STIF, et 3,700 M€ pour les équipements « sol » ;

**ARTICLE 3** : d'autoriser la directrice générale à prendre tout acte permettant la concrétisation du projet ;

**ARTICLE 4** : la directrice générale est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat des transports d'Ile-de-France.

Le président du Conseil  
du Syndicat des transports d'Ile-de-France

  
Jean-Paul HUCHON